

Charte du Réseau Compost Citoyen

Cette charte a pour but de définir la plate-forme commune à toutes les associations qui constitueront le « Réseau Compost Citoyen ».

Article 1

Les structures adhérentes au réseau sont de type associatif. Elles ont une vocation territoriale, à influencer sur la politique locale des déchets ménagers.

Article 2

Chaque association membre rassemble les usagers citoyens de son territoire qui gèrent leurs déchets de façon responsable : TRI, RECYCLAGE et COMPOSTAGE de PROXIMITE des matières organiques.

Elle a pour objet de promouvoir cette démarche :

- **sur le plan écologique**, par l'incitation au tri, au compostage et à l'utilisation du compost ;
- **sur le plan économique**, par la défense des intérêts matériels et moraux tant collectifs qu'individuels des usagers citoyens ;
- **sur le plan social**, par une gestion participative et locale, génératrice d'emplois et de convivialité.

Article 3

Pour que tous les consommateurs deviennent des éco-citoyens, et pour permettre le retour au sol de la matière organique, le réseau Compost Citoyen :

- **soutient et encourage :**

1. la généralisation du compostage de proximité sous toutes ses formes : compostage individuel, lombricompostage, co-compostage, compostage collectif et de quartier.
L'objectif est que chaque citoyen dispose d'un outil pour le compostage de la fraction fermentescible de ses ordures ménagères.
2. la généralisation de la facturation du service des déchets ménagers en fonction de leurs quantités.

- **s'oppose** au mélange des déchets organiques aux autres déchets.

Article 4

Le réseau Compost Citoyen se compose des associations adhérentes qui sont agréées par son conseil d'administration.

L'union fédérative est administrée par un conseil d'administration composé de membres appartenant aux associations adhérentes.

Article 5

La présente charte est renouvelée annuellement par tacite reconduction lors de l'Assemblée Générale, sauf demande expresse de révision par au moins les deux tiers des membres présents.

Fait à Ablon le 29 novembre 2008